

















Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Juin 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
	Paiement des taxes, nous vous invitons à utiliser le service AccèsD Desjardins, soit par internet, téléphone automatisé ou au guichet.	ATTENTION : La cueillette des ordures s'effectuera aux deux (2) semaines, et ce, tout au long de l'année	ATTENTION : Cette année encore, la cueillette des objets lourds s'effectuera sur une seule journée (le jeudi le 7 juin), et ce pour tous les secteurs	ATTENTION : Informez-vous à nos bureaux pour savoir ce dont vous pouvez disposer lors de la cueillette des objets lourds. Une réglementation municipale existe.	ATTENTION : À des fins de salubrité et d'esthétique, nous vous demandons de ne pas mettre vos gros objets au chemin plus d'une semaine à l'avance. ATTENTION : Aucun pneu ne sera ramassé.	
2	3	4 - Cueillette des ordures des résidences permanentes, saisonnières et des commerces. 	5 - Séance ordinaire du conseil à 20 h.  - Cueillette de la récupération des résidences permanentes, saisonnières et des commerces. 	6 - ATTENTION : Cueillette des objets lourds pour tous les secteurs de la municipalité. Seule cueillette de l'année. Aucun pneu ne sera ramassé lors de cette cueillette	7 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	8
9	10 - Tombée du journal Le Cantonnier. 	11	12 - 2 ^e versement des taxes municipales. 	13	14 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	15
16 - Fête des Pères. 	17	18 - Cueillette des ordures des résidences permanentes, saisonnières et des commerces. 	19 - Cueillette de la récupération des résidences permanentes, saisonnières et des commerces. 	20 - Parution du journal Le Cantonnier. 	21 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	22
23	24 - Bureau fermé (Congé férié de la Fête Nationale) <i>Bonne St-Jean</i> 	25	26	27	28 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	29
30	Avis important : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.				 Nouvelle Lune 3 juin  Pleine lune 17 juin  Premier quart 10 juin  Dernier quart 25 juin	